



Université
de Bretagne-Sud

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 11 octobre 2013

Délibération n° 72-2013

Le conseil d'administration approuve la création d'un service « communication ».

Membres en exercice : 27 membres

Votes : 21

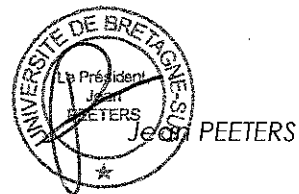
Pour : 20

Contre : 1

Abstention :

Délibération adoptée.

Visa du Président



Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de création d'un service communication

05 NOV. 2013

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le :

Document mis en ligne le : 05 NOV. 2013

Conseil d'administration du 11 octobre 2013

CREATION DU SERVICE COMMUNICATION

Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, la communication représente un enjeu essentiel pour l'université. Dès son entrée en fonction, le Président a souhaité que soit engagée une réflexion sur la communication. Dans ce cadre, un diagnostic a été effectué.

À partir de ses conclusions, il a été décidé début 2013 de procéder au recrutement d'un responsable de communication.

À sa prise de fonction en mai, l'une des premières tâches confiée à la responsable communication a été de travailler à l'émergence d'un service communication.

Rattaché au Cabinet du Président, ce service a pour mission de développer et de coordonner les actions menées dans le domaine de la communication en les rendant plus lisibles afin de diffuser une image cohérente et positive de l'établissement et ainsi le rendre plus attractif.

La création de ce service vise également à définir une stratégie commune de communication de l'établissement en la déclinant par un plan de communication en lien avec l'ensemble des services et composantes.

Outre sa responsable, le service sera constitué des personnes précédemment membres de la cellule communication, à savoir :

- une chargée de communication
- un graphiste designer
- une webmaîtrise

Un technicien audio-visuel affecté à l'IUT de Vannes, vient également renforcer le service à hauteur de 60% de son temps de travail.

Parallèlement aux missions confiées à ce service, il paraît essentiel qu'il puisse également contribuer à fédérer le travail des agents en charge de la communication dans les différentes composantes et services de l'université. À cet effet, une commission regroupant les membres du service communication et l'ensemble des référents communication de l'établissement est créée. La responsable du service communication est chargée de son animation.

Le Comité Technique de proximité du 12/09/13 a donné un avis favorable à la création de ce service.

Avis du Conseil d'administration